



République de Djibouti

Ministère de l'Energie Chargé
des Ressources Naturelles

Vision de la Direction de l'Energie pour le secteur de l'Electrification Rurale

10 Rencontre Annuelle et Assemblée Générale du CLUB-ER
25 au 29 Novembre 2013 au Sheraton Djibouti Hotel



CONTEXTE

Situation géographique de Djibouti

Située sur la côte Est de l'Afrique entre l'Éthiopie et la Somalie, à l'embouchure de la Mer Rouge (11° Nord et 43° Est). Avec une superficie terrestre de 23200 km², et 340 km de côte maritime et une démographie de plus en plus croissante. (population=818000 hab., 2010]

Climat

Dans la littérature, le climat de Djibouti est officiellement appelé désert maritime. Cependant le pays connaît une extrême sécheresse depuis 2007, conséquence d'un phénomène climatique avec des répercussions sur toute la région.





Généralités et réalisations

Les efforts du Gouvernement pour les populations rurales sont multiples et chaque Ministère mène son propre combat pour améliorer les conditions de vie de ces populations:

- ❖ Accès à l'Education,
- ❖ Accès à l'Eau
- ❖ Accès à l'Energie
- ❖ Accès à la Justice sociale
- ❖ Accès à la Santé
- Etc...

Avec des politiques innovantes et inclusives et un cadre stratégique claire de réduction de la pauvreté lancée en 2007 avec l'Initiative Nationale pour le Développement Sociale **INDS**.

Et tous ces efforts se résume en un seul mot:

La Décentralisation



Mais une décentralisation bien fait dépend du développement économique de chaque localité.

Des efforts considérable ont été mener pour l'Education, l'Eau et la Santé.

L'électricité demeure l'élément à renforcer car elle se trouve au cœur du développement économique.



Tous les dispensaires, écoles ou pompe à eau dans les petits village, bénéficient déjà d'électricité via l'énergie solaire.

Mais est-ce suffisant ?

L'énergie solaire permet-elle le développement attendu ou améliorent-elle seulement une situation de besoin en électricité ?



- L'énergie solaire est une énergie dont l'efficacité dépend de l'économie avec laquelle ses utilisateurs gèrent leurs équipements électriques.
- Une installation solaire améliore énormément une situation de besoin en électricité mais ne permet pas le développement ou l'expansion des infrastructures.



Quelle énergie pour les zones rurales ?

Une énergie abordable financièrement

- qui permet de créer des emplois et des activités génératrices de revenu pour que ces populations
- afin qu'ils puissent payer leurs facture d'électricité et s'épanouir dans leurs localités respectives.



Une énergie abondante (de grande capacité)

- qui permet aux investisseurs nationaux d'installer leur business dans ces villages.
- qui permet aux institution de l'Etat de siéger dans ces localités avec tous le confort qu'offre l'électricité.



On estime entre 5 et 10 MW la puissance minimale nécessaire pour le développement harmonieux de chaque districts et ces sous-préfectures.

Cette puissance énergétique devrait être issue de l'énergie la plus abondante dans chaque district et la plus accessible financièrement.

Cette énergie devrait en priorité être restreinte au réseau électrique de la localité pour servir d'abord son propre développement économique.

Tout en envisageant l'interconnexion électrique entre localité en fonction des besoins

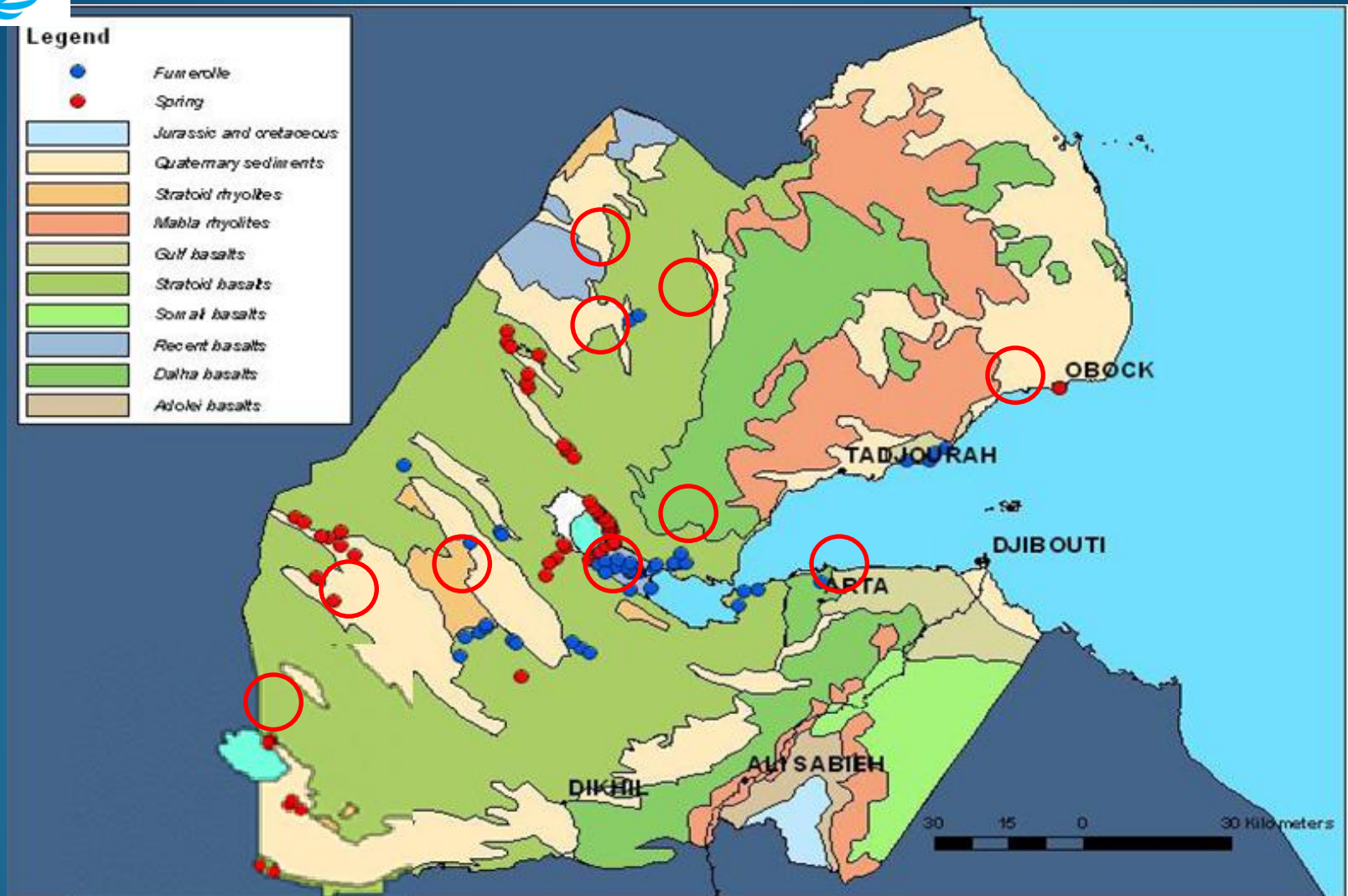


Quelle type d'énergie pour chaque districts ?

- Chacun de nos districts regorge d'une panoplie d'énergie renouvelable les une plus riche et plus efficaces que les autres (solaire , éolien, géothermie,...)

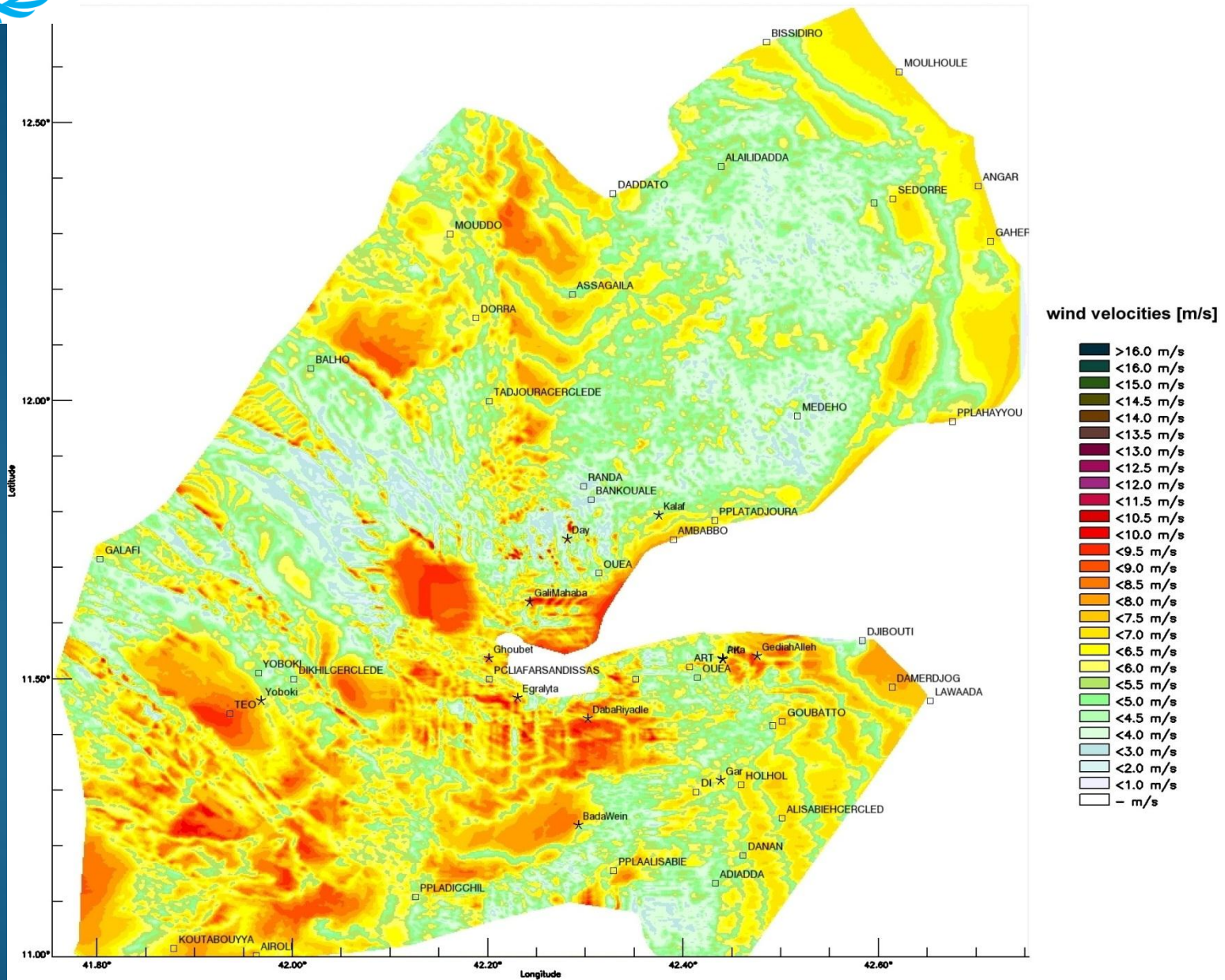


Potentialité en Géothermie





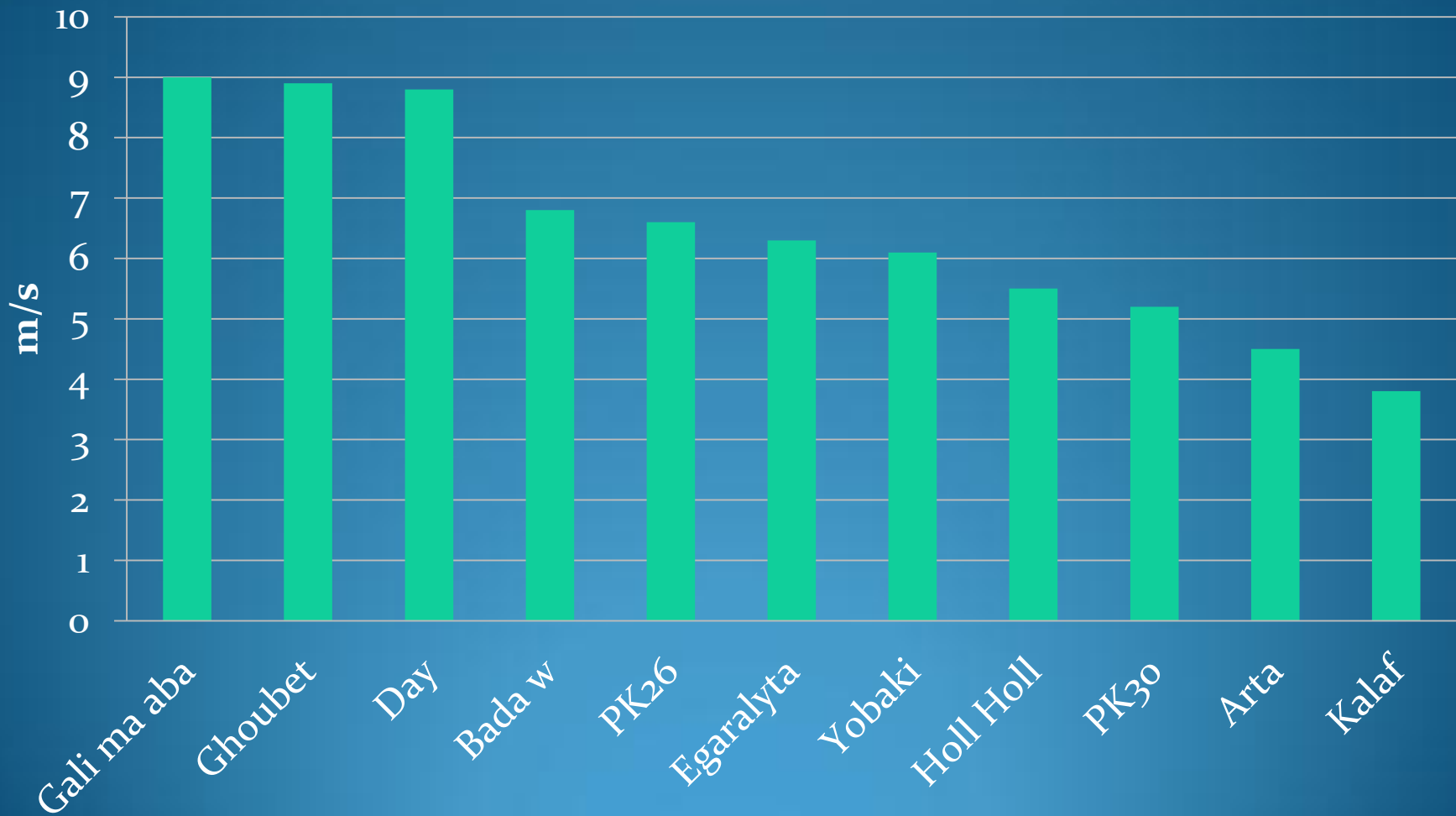
Potentialité en énergie éolien





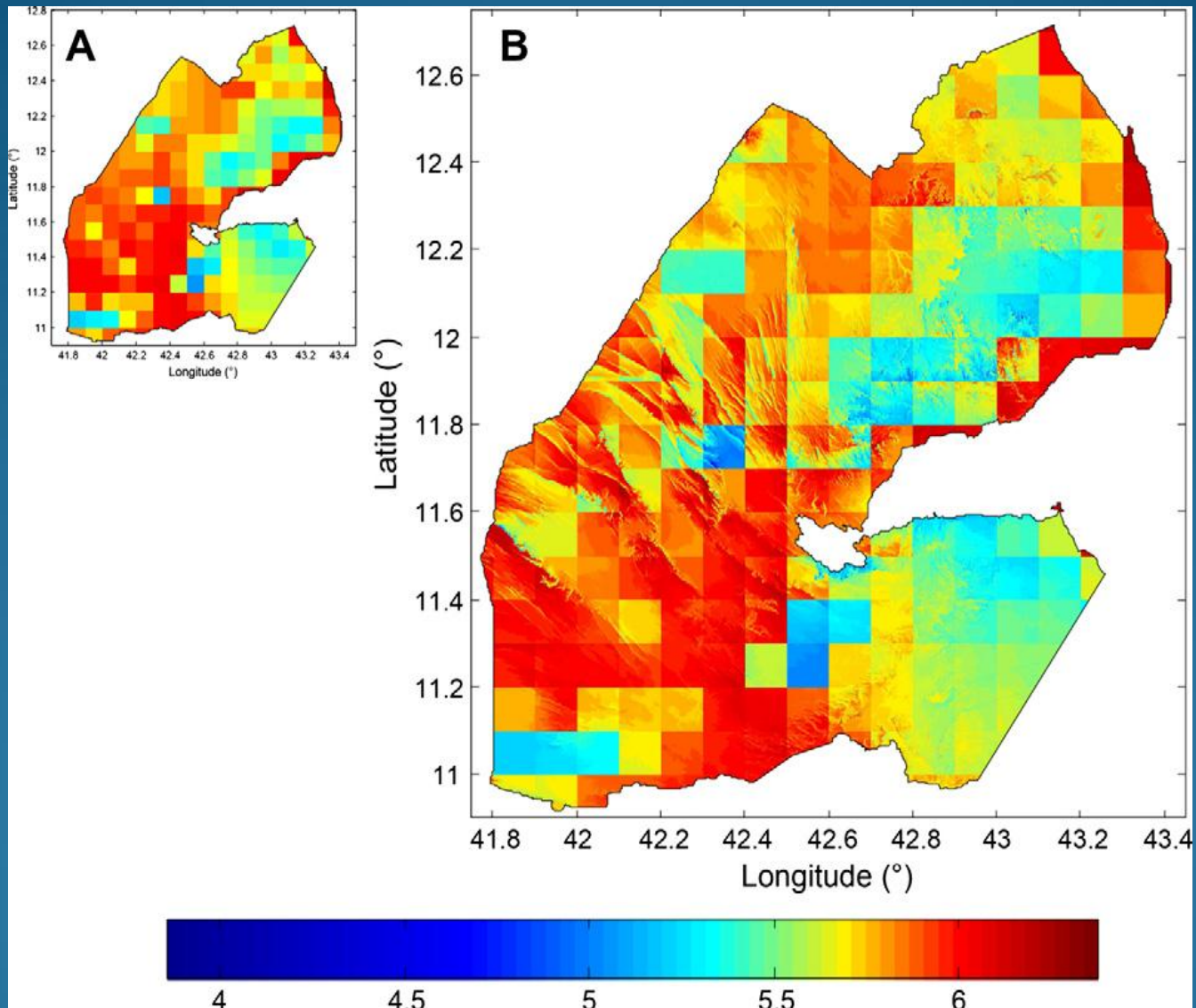
Potentiel éolien des sites

Moyenne mensuel de la vitesse de vent m/s





Potentialité en Energie Solaire



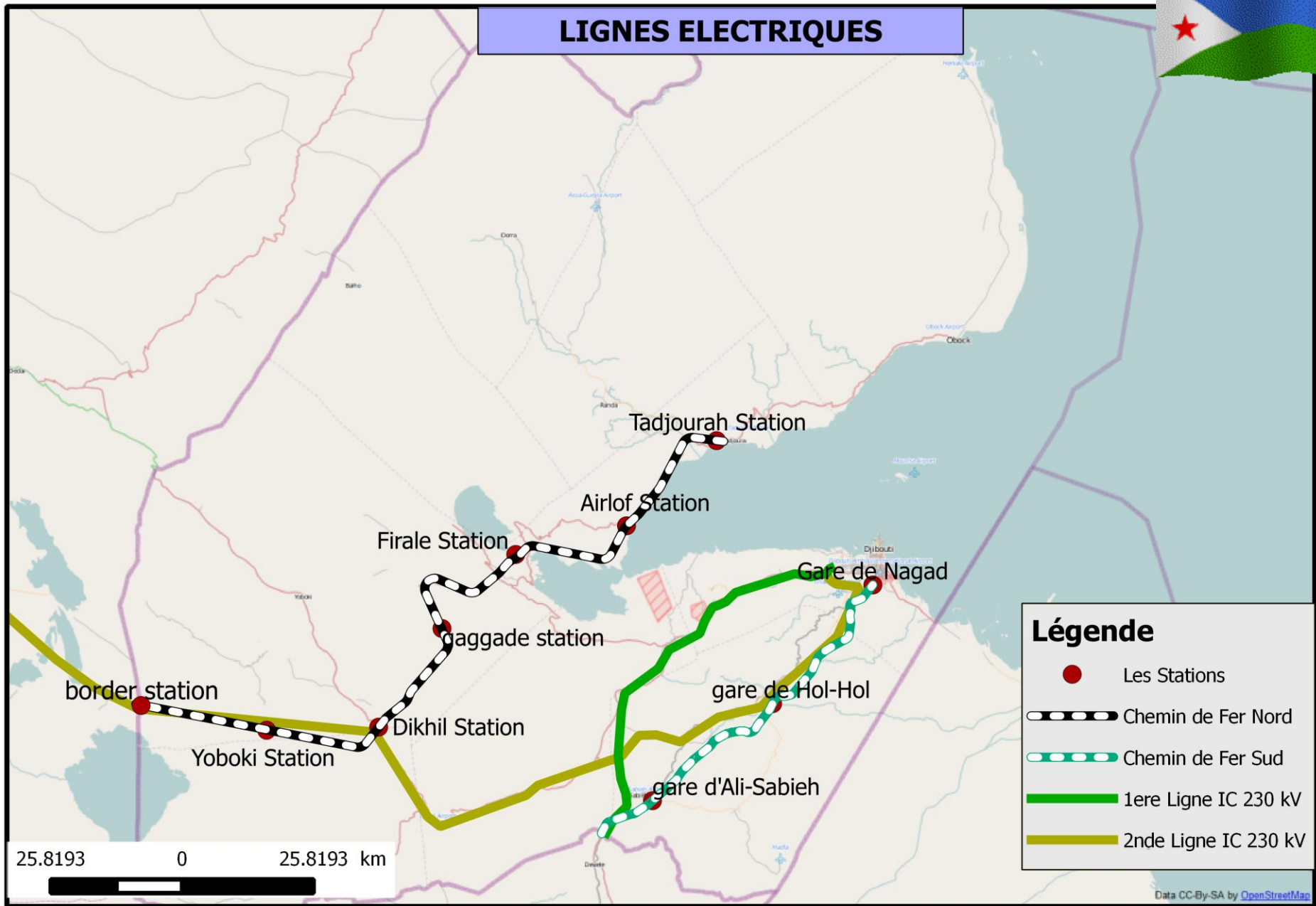
Carte de la moyenne annuelle de l'irradiation journalière ($\text{kWh/m}^2.\text{j}$)

Energie disponible Districts et Localités	Eolien	Géothermie	Solaire	Interconnexion 2	Electricité des Chemins de fer Nord et Sud
<u>District d'Ali-Sabieh</u>					
Localité de Hol-Hol					1 MW
Goubeto					0,5 MW
<u>District d'Obock</u>		2MW			
Khor angar	1 MW				
Alaïli dada	0,5 MW				
<u>District d'Arta</u>					
Chebéley					0,5 MW
Petit Bara	1 MW				
<u>District de Tadjoura</u>					
Randa	1 MW				
Gali mahaba	1MW				
<u>District de Dikhil</u>					
Hanlé	1 MW				
Yoboki	1 MW				



- De telles puissances installées dans ces localités changera considérablement le paysage de ces villages et l'on verra un développement économique rapide dû principalement au retour des exilés économique.
- L'éducation sera plus facile et les pompes à eau ne manqueront plus de courant
- Les médecins et infirmiers ne se plaindront plus de l'insuffisance de l'électricité.
- Les institutions étatiques auront eux aussi raison de renforcer leurs présences.

LIGNES ELECTRIQUES





- L'Electricité représente le noyau du développement économique.
- C'est pourquoi notre décentralisation ne peut être efficace qu'avec une électrification rurale efficace.



Notre mission

- Le Ministère de l'Energie par le biais de sa Direction de l'Energie va donc dresser une stratégie pour le développement de l'électrification rurale.
- Cette stratégie prendra en compte tous les aspect lié au développement économique, à savoir, l'emploi, l'habitat, la santé, l'eau, l'éducation, etc.
- En impliquant et en travaillant étroitement avec tous les acteurs concernés sans lesquels nos effort seront vains.



- Unissons donc nos forces et nos idées pour une décentralisation bien étudiée.
- Merci de votre attention



**MANY THANKS FOR
YOUR ATTENTION**

